



COMMUNIQUE DE PRESSE de SYLVIANE NOËL

La Roche-sur-Foron, le 13 juin 2022,

Sénatrice de la Haute-Savoie

Sylviane NOËL, auteure d'une proposition de loi pour réintégrer immédiatement les soignants et les pompiers suspendus

La situation est grave et préoccupante pour l'ensemble de nos structures de santé et établissements médicaux et para médicaux qui font face actuellement à une pénurie inédite de soignants. Chaque jour, faute de personnel disponible, des établissements de santé déprogramment des interventions, des Ehpad gèlent des lits, des centres médico-psychologiques renvoient des patients lourdement handicapés dans leur famille, des maires déplorent la multiplication des déserts médicaux, des services d'urgences ferment leur porte... les situations de ce type se comptent par milliers, laissant les malades et leur famille dans une profonde détresse.

L'approche de la période estivale et l'afflux de millions de touristes dans certaines régions de France va considérablement aggraver la situation.

Face à cette pénurie et constatant l'absence de réponse du Gouvernement à mes nombreuses sollicitations passées sur ce sujet (amendement, question orale, tribune, courrier...), j'ai décidé de déposer une proposition de loi afin de mettre fin à l'obligation vaccinale des soignants et obtenir la réintégration rapide de ces milliers de bras qui font cruellement défaut à notre système de santé.

Les chiffres officiels dénombraient 15000 soignants et 6000 pompiers suspendus à l'automne dernier : ils sont aujourd'hui bien plus nombreux, à tel point que le Ministère lui-même est incapable de chiffrer le nombre de soignants officiellement suspendus. Alors que de multiples études montrent que la vaccination n'a que peu d'incidence sur le portage et la transmission du virus, alors que l'immense majorité des pays ont abandonné cette obligation vaccinale, alors que des soignants vaccinés et malades du covid sont priés de venir travailler, **nous ne pouvons nous passer plus longtemps de cette réserve sanitaire immédiatement mobilisable dont nous avons tant besoin.**

Notre département haut-savoyard comme d'autres régions frontalières est particulièrement impacté : bon nombre de ces soignants suspendus sans perspective d'avenir ont d'ores et déjà opté pour une reconversion dans d'autres secteurs d'activité ou ont choisi d'exercer dans des pays voisins où cette obligation n'est plus requise comme en Suisse.

Nous ne pouvons laisser la situation se dégrader : il est de notre devoir d'agir sans tarder afin de stopper l'effondrement de notre système de santé.

PS : Retrouvez en pièce jointe à ce communiqué de presse l'intégralité de cette proposition de loi.

Contact presse :

Anne-Gabrielle JOUFFREY MATHIEU – Cabinet parlementaire de Sylviane NOËL - 04 50 25 18 10 – ag.mathieu@sylvianoel.fr
